

Annexe 3



Les parcours éducatifs de l'élève



Sommaire

1

**Le parcours
avenir**

2

**Le parcours
santé**

3

**Le parcours
citoyen**

4

**Le parcours
artistique et culturel**

1- Le parcours Avenir




Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, il est suivi par tous les élèves de la sixième à la terminale.



Objectifs du parcours Avenir



Pour l'élève, la mise en œuvre du parcours poursuit trois objectifs :

- lui permettre de découvrir le monde économique et professionnel**
 - lui permettre de développer son sens de l'engagement et de l'initiative**
 - lui permettre d'élaborer son projet d'orientation, scolaire et professionnelle**
- 
- 
- 

Un exemple de mise en pratique : le parcours avenir des cobbers



Actions mises en place

Participation aux réunions concernant l'orientation des élèves après le CM2 (Commission d'Orientation)

Pôle ressource de la circonscription : RASED ...

Participation au Conseil Ecole Collège (CEC)



Projets


Accueil de stagiaires du collège et du lycée

2- Le parcours santé



Inscrit dans le continuum éducatif, le parcours éducatif de santé prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. Le nouveau paradigme, l'École promotrice de santé, consolide à l'échelle des territoires et par une approche pluridisciplinaire, l'articulation de l'ensemble des éducations transversales et des actions en matière de promotion de la santé au sein du projet d'école, d'établissement, ou de réseaux d'écoles et d'établissements ; sa démarche, positive et dynamique, vise à renforcer les attitudes favorables à la santé par les activités pédagogiques et éducatives qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des éducations transversales.



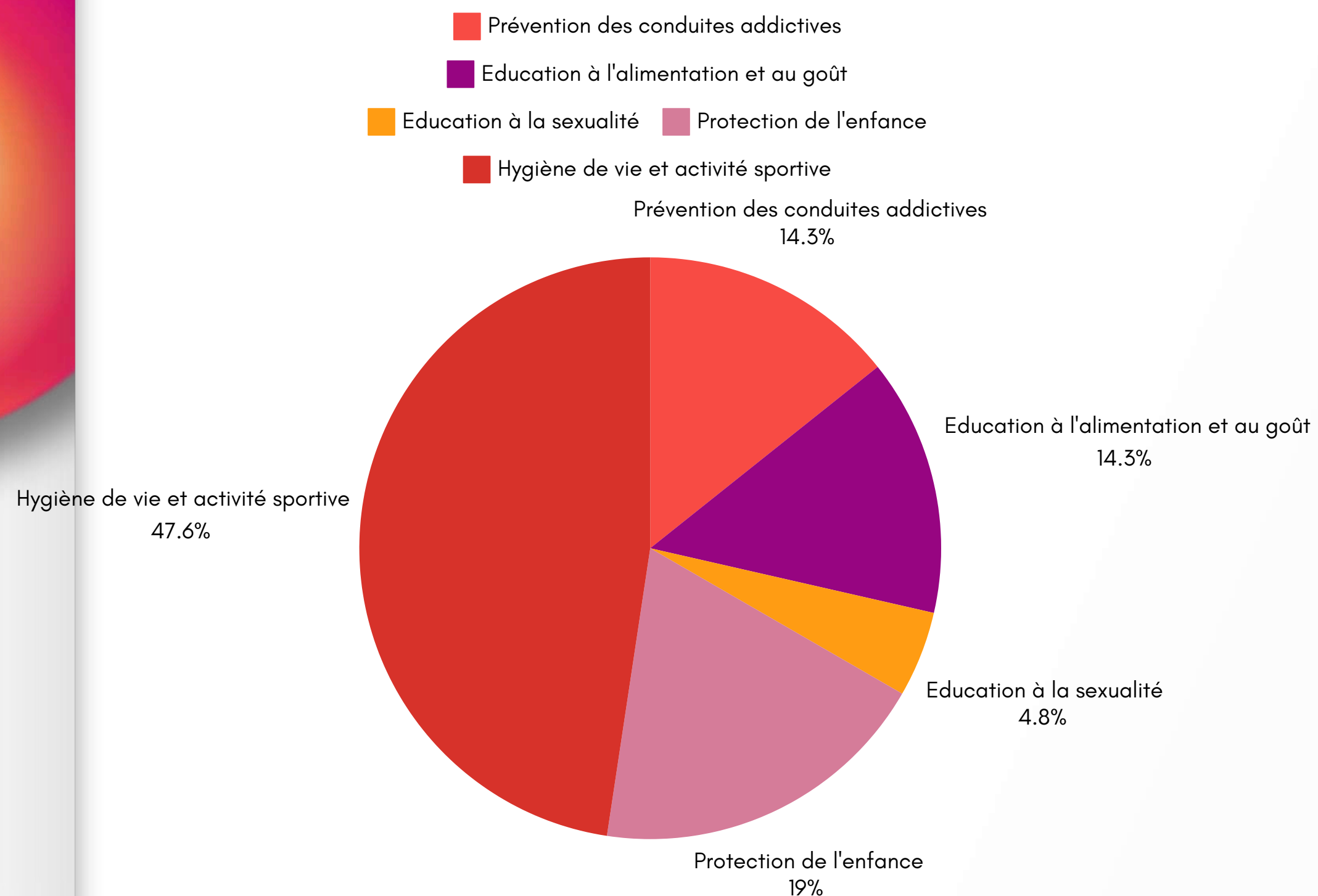
Objectifs du parcours santé



Les axes d'éducation et de prévention regroupent les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires, dans une démarche inclusive et bienveillante, ainsi que les actions relatives aux thématiques suivantes :

- la prévention des conduites addictives
 - l'éducation à l'alimentation et au goût
 - la promotion de l'activité physique : alimentation, images du corps et activité physique ; appel à manifestation d'intérêt "30 minutes d'activité physique quotidienne"
 - l'éducation à la sexualité
 - la protection de l'enfance
 - la vaccination, l'environnement, etc.
- 
- 

Le parcours santé dans notre école



Le parcours santé est travaillé tout au long de l'année, mais plus particulièrement lors de la semaine parcours du coeur. Cette année, la semaine sera organisée du 2 au 6 juin.

Un exemple de mise en pratique : le parcours santé des cobblers

LES
PARCOURS
DU

Cœur

Fédération Française de Cardiologie



Actions mises en place

Initiations sportives grâce à la MEL
APQ et pauses actives
Parcours du coeur semaine du 2 juin
SRAV



Projets

Participation au service sanitaire

Éducation à la sexualité en cycle 2 :
consentement, égalité garçons-filles, les p'tits
égaux

3- Le parcours citoyen

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. La circulaire du 23 juin 2016 en précise les grands objectifs ainsi que les modalités de pilotage et de mise en œuvre.

Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Grande
mobilisation
de l'École
pour les valeurs
de la République

LE PARCOURS CITOYEN

DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE
APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'enseignement moral et civique

Il permet aux élèves de **comprendre le bien-fondé des règles** régissant les comportements individuels et collectifs, **le pluralisme des opinions, les convictions, les modes de vie**, etc. Il favorise le respect des droits et de la loi.

L'éducation aux médias et à l'information

Elle permet aux élèves d'**apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion**, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

La participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Les élèves sont encouragés à **s'engager dès que possible dans la vie sociale de l'établissement et de son environnement, à prendre part à une association et à s'impliquer auprès de leurs pairs** qui ont besoin de soutiens variés.

L'inscription des apprentis à des ateliers débats et philosophiques

Elle permet aux apprentis de **participer à des ateliers débats et philosophiques** et de **prendre part à des activités sociales et civiques de l'entreprise** où se déroulent les périodes d'alternance.

La préparation en amont de la Journée défense et citoyenneté

Elle permet aux lycéens de **mieux anticiper leur participation à la Journée défense et citoyenneté** en s'informant sur son déroulement et ses enjeux.

Le parcours citoyen sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire, selon des modalités définies dans le cadre de la réforme du collège.

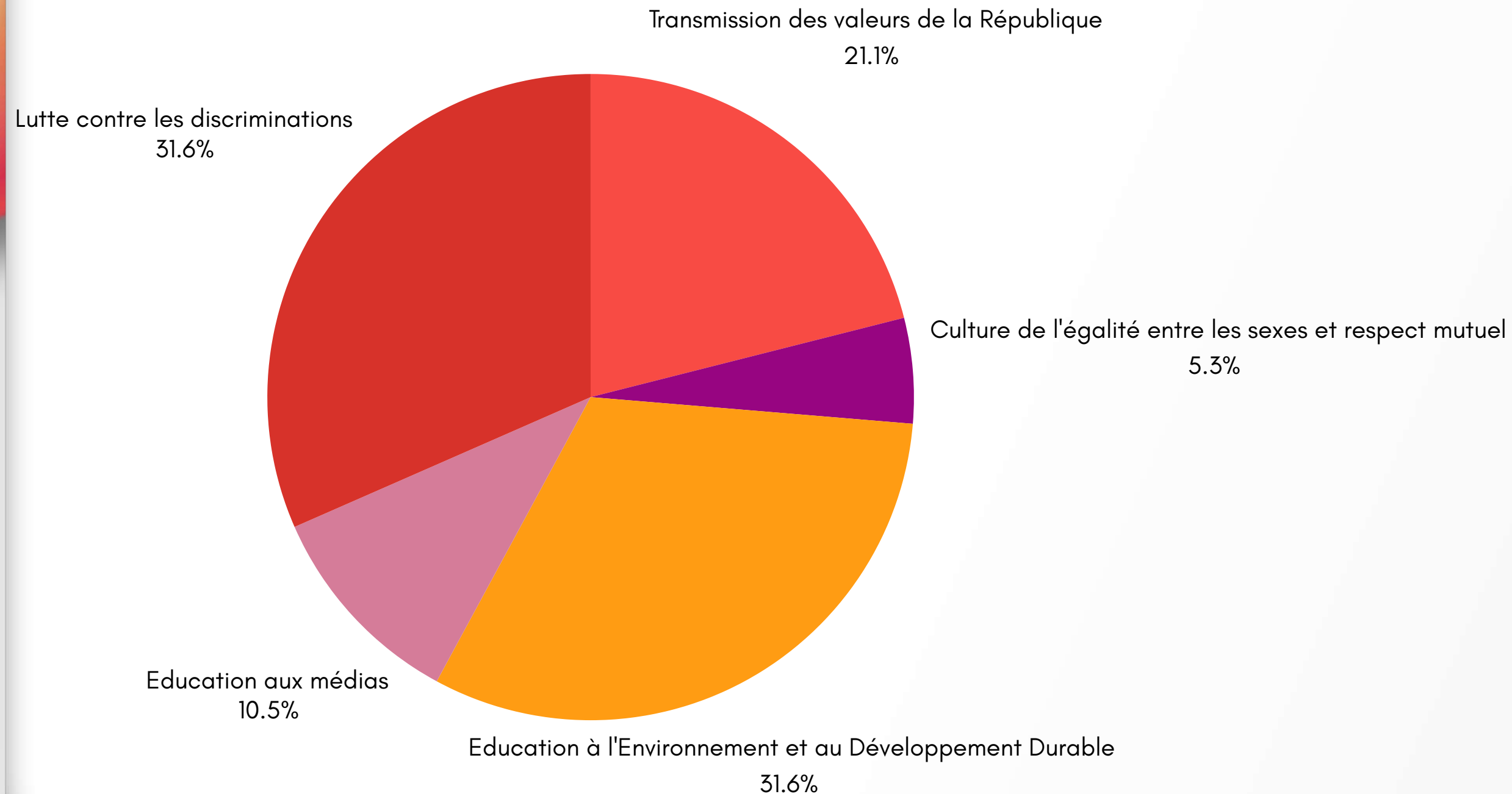


Objectifs du parcours citoyen

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques. Le parcours citoyen met en cohérence la formation de l'élève sur le temps long de sa scolarité, du primaire au secondaire, mais aussi sur l'ensemble des temps éducatifs de l'élève, scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Le parcours citoyen dans notre école

- Transmission des valeurs de la République
- Culture de l'égalité entre les sexes et respect mutuel
- Education à l'Environnement et au Développement Du...
- Education aux médias
- Lutte contre les discriminations



Par son passé, le village de Fromelles est ancré dans le parcours citoyen.

Les enfants sont touchés dès leur plus jeune âge par le devoir de mémoire.

A charge de notre école de diversifier les activités mises en place dans le cadre de ce parcours citoyen.

Un exemple de mise en pratique : le parcours citoyen des cobbers



Actions mises en place

Porte drapeaux en CM
Adopt a cobber en lien avec l'Australie
pHARe
Messages clairs
Projet jardin financé par l'APE
MPP



Projets

Education à la sexualité en cycle 2 :
consentement, égalité garçons-filles, les p'tits
égaux
Ateliers parents sur les usages d'internet
Les conseils coopératifs

4- Le parcours artistique et culturel

L'éducation nationale a pour missions d'apporter une culture humaniste à tous les élèves et de développer leur formation sensible au travers des pratiques artistiques. Cela passe par l'éducation artistique et culturelle et la valorisation des enseignements de langues et cultures de l'Antiquité.

Parce qu'ils nous font mieux appréhender le monde, parce qu'ils participent de l'épanouissement des élèves et qu'ils sont les facteurs essentiels d'une véritable égalité des chances, les arts et la culture sont au cœur de l'École. Depuis 2017, le ministère porte cette politique au rang de ses priorités en complément des savoirs fondamentaux.



CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.





Objectifs de l'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle à l'école répond à trois objectifs :

- **Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.**
- **Développer et renforcer leur pratique artistique.**
- **Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.**

FREQUENTER

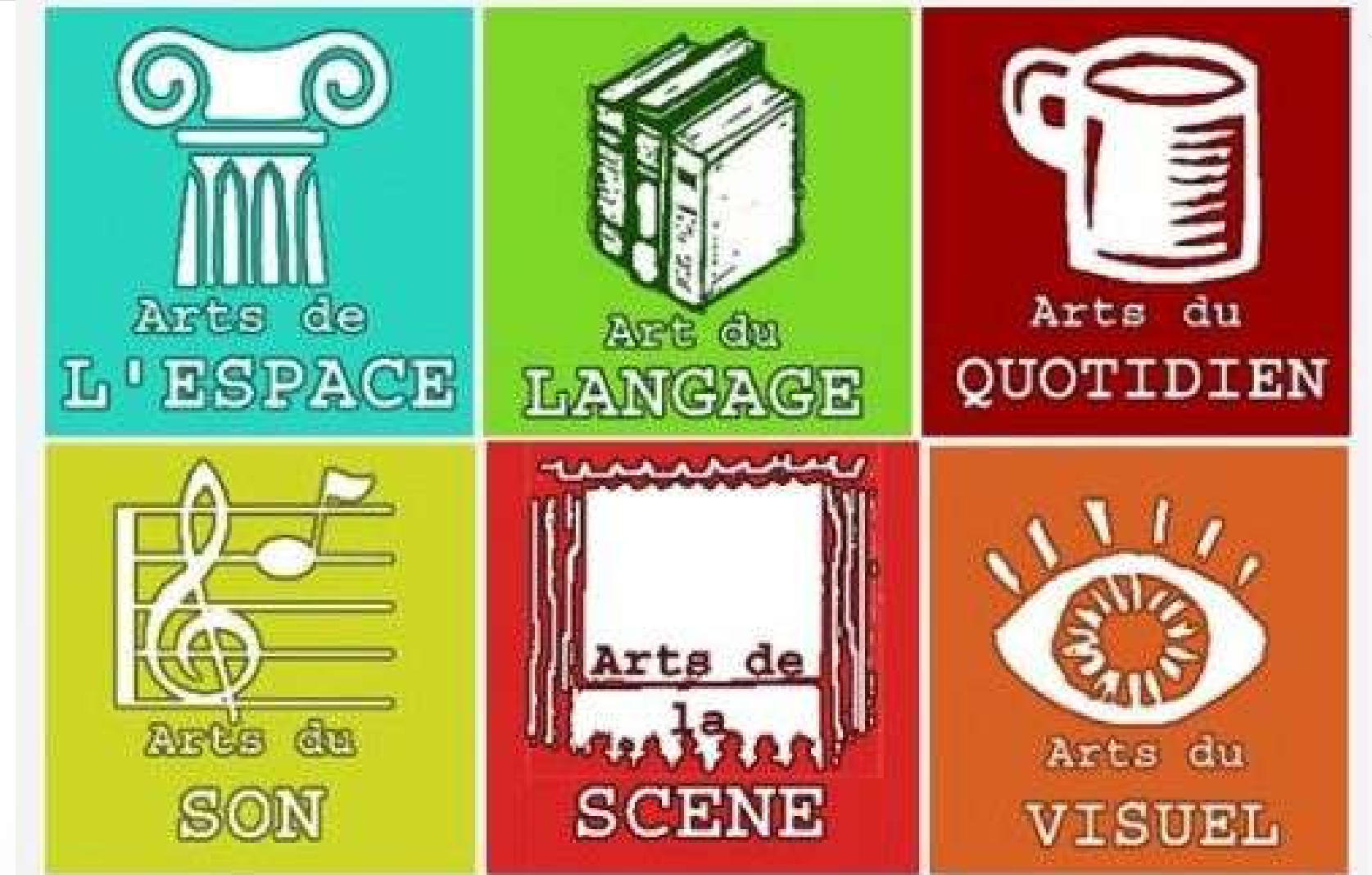
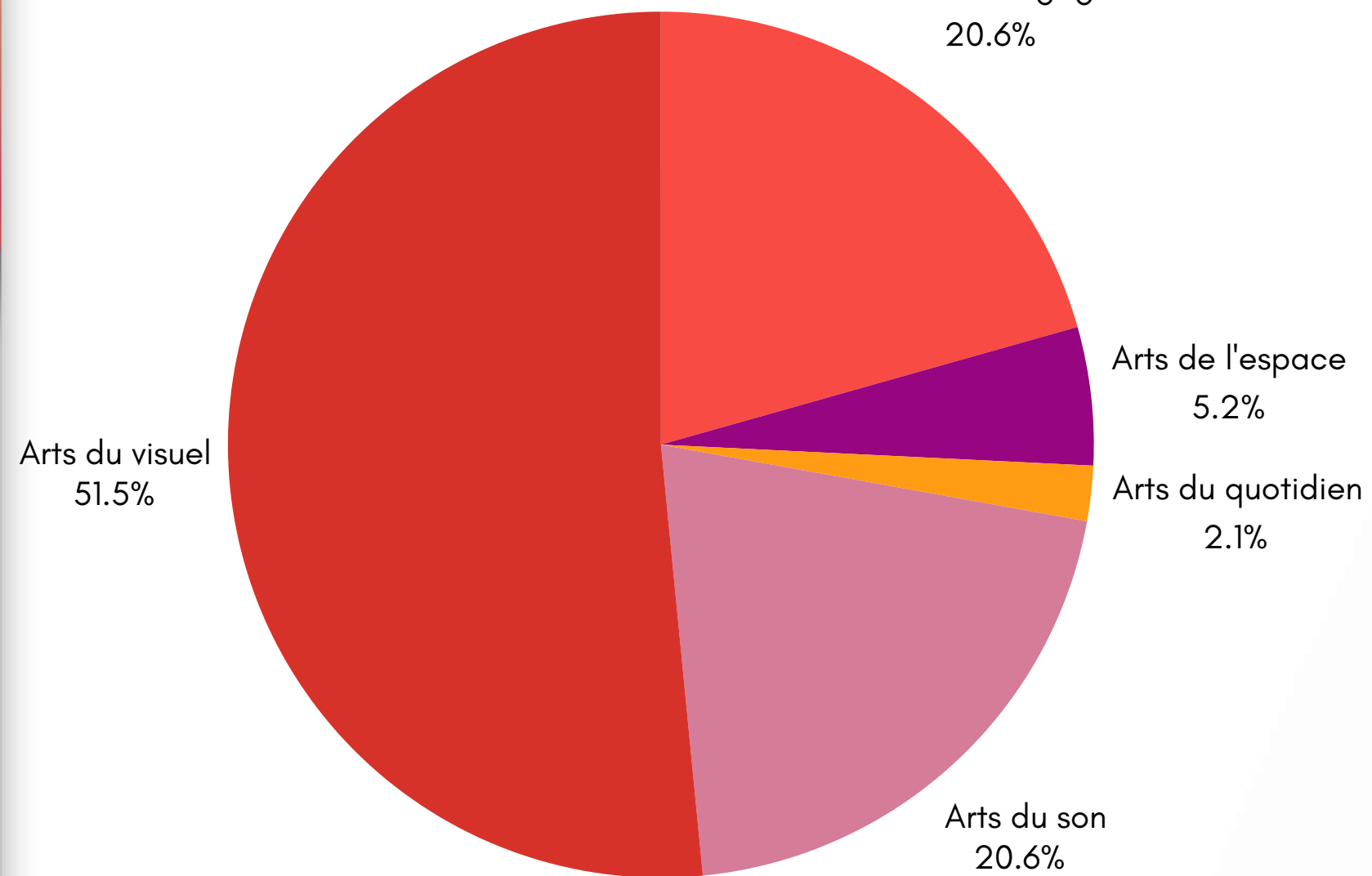
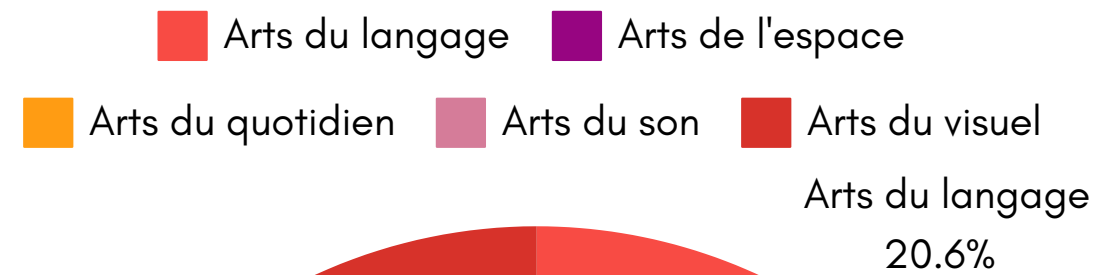
PRATIQUER

S'APPROPRIER

LES PILIERS DE L'EAC

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation
Fréquenter (Rencontres)	<ul style="list-style-type: none">- cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ¹- échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture- appréhender des œuvres et des productions artistiques- identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	<ul style="list-style-type: none">- utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production- mettre en œuvre un processus de création- concevoir et réaliser la présentation d'une production- s'intégrer dans un processus collectif- réfléchir sur sa pratique
S'appropriier (Connaissances)	<ul style="list-style-type: none">- exprimer une émotion esthétique et un jugement critique- utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel- mettre en relation différents champs de connaissances- mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

Le parcours artistique dans notre école



Les pratiques artistiques couvrent plusieurs domaines définis par les programmes de l'Éducation Nationale.

Dans l'école, nous affichons les référents artistiques culturels rencontrés en classe.

Nous constatons que certains domaines sont moins couverts que d'autres.

Nous faisons le point chaque année pour diversifier nos référents.

Un exemple de mise en pratique : Partenariat avec la médiathèque



Actions mises en place

Emprunts hebdomadaires

Défi des Incos



Bookinou



Projets

Livres pour la salle
polyvalente

La fête du court métrage

